

Le premier geste œcuménique du pape

Publié le 30 septembre 2013
2 minutes



Déjà, alors qu'il était cardinal, au cours d'une réunion œcuménique **le futur pape François s'agenouilla pour recevoir la bénédiction de deux pasteurs** en Argentine

Le premier geste œcuménique du pape Paul VI avait créé l'événement le 23 mars 1966 en demandant et en recevant la bénédiction de Ramsey, de « l'archevêque » anglican de Cantorbéry (en réalité laïc et franc-maçon). C'est dans une relative indifférence générale que le nouveau pape François a reçu le 10 mai 2013 la bénédiction du patriarche orthodoxe Tawadros II, « pape d'Alexandrie et patriarche du siège de Saint-Marc ». C'est le pape François qui a invité lui-même le patriarche à donner sa bénédiction.

Pourtant, ce geste de *communicatio in sacris* (participation à un rite ou une prière acatholique) rend d'ordinaire son auteur suspect d'hérésie, si l'on en croit le canon 2316 (code de 1917) : « Est suspect d'hérésie celui qui spontanément et sciemment aide de quelque manière que ce soit la propagation de l'hérésie, ou communique in divinis avec des hérétiques, contre ce qui est prescrit au Canon 1258 .»

Dans son discours précédant ce geste, le souverain pontife n'a pas hésité à parler du « Siège de Marc, qui a reçu un inestimable héritage de martyrs, théologiens, saints moines, et fidèles du Christ », sans préciser si ces saints avaient vécu avant ou après le schisme, laissant ainsi croire que l'on peut être « fidèle » et saint moine du Christ tout en vivant dans le schisme.

« Notule romaine » extraite du Chardonnet du mois de juin 2013, sous la plume de **l'abbé François-Marie Chautard**

Extraits du Sel de la Terre n° 86 - Automne 2013

Notes de bas de page

1. Canon 1258, § 1 : « Il n'est pas permis aux fidèles d'assister activement ou de prendre part, sous quelque forme que ce soit, aux rites sacrés non-catholiques. »[↩]
2. - ORLF, jeudi 16 mai 2013, p. 8.[↩]